



RAPPORT FINANCIER

2018



I. Bilan 2018

ACTIF	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	PASSIF	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	300 €	300 €	Capitaux Propres	46 739 €	38 605 €
Concession, brevets et droits	300	300	Fond associatif sans droit de reprise	38 605	42 355
Immobilisations corporelles	120 €	199 €	Résultat de l'exercice	8 134	-3 750
Installations, matériels, équipements	120	199	Autres fonds propres	0 €	0 €
Immobilisations financières	699 €	10 663€			
Participation, créances, prêts		0	Provisions	0 €	0 €
Autres titres immobilisés		9 964			
Autres immobilisations financières	699	699	Dettes	17 575 €	15 095 €
Créances	27 467 €	32 301 €	Emprunts et dettes auprès banques	0	0
Clients et comptes rattachés	2 666	2 801	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 437	4 576
Autres créances	24 801	29 500	Dettes fiscales et sociales	12 051	8 525
Divers	35 728 €	10 237 €	Autres dettes	87	1994
Disponibilités	35 728	10 237	Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance					
TOTAL	64 314 €	53 700 €	TOTAL	64 314 €	53 700 €



Au sujet de l'**actif** de l'association, les immobilisations correspondent à :

- des paiements de droits ;
- la valeur du matériel acquis (ordinateurs et petit matériel, entièrement amortis) ;
- des cautions mobilisées ;

Les créances correspondent majoritairement aux soldes des subventions attribuées mais qui n'ont pas encore été versées au 31/12/18, ou aux factures qui ne nous ont pas encore été payées.

Les disponibilités correspondent au solde bancaire de la FAMAPP au 31/12/2018, immédiatement mobilisable en cas de nécessité. Ces disponibilités nous permettent une gestion de notre trésorerie souple.

Le passif (sous-total I) correspond à une estimation du fond associatif disponible suite au cumul des résultats de chaque exercice. Il nous indique la « bonne santé financière » de l'association.

Le fond associatif, s'élevant à 46 739 € au 31/12/2018 est le résultat d'une bonne gestion financière année après année, nous permettant d'envisager l'avenir sereinement.

Les dettes correspondent essentiellement à des factures fournisseurs dues pour 5 437 euros et aux dettes sociales au 31/12/2018 pour un montant de 12 051 euros.



II. Compte de résultat 2018

Charges	Prévisionnel	Réalisé	Produits	Prévisionnel	Réalisé
60 – ACHATS	1 900 €	681 €	70 – PRODUCTION VENDUE	4 000 €	3 065 €
Impressions et photocopies	0		Prestations de service	2400	2250
Fournitures et petits équipements	300		Vente de marchandise	500	806
Fournitures administratives	1000	409	Produits des activités annexes	1100	9
Achat de marchandises	600	273			
61 – SERVICES EXTERIEURS	12 040 €	9 361 €	74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	62 660 €	59 741 €
Sous-traitance communication	2000	325	Conseil Régional – Emploi solidaire	11660	11660
Location véhicule	3500	3676	Conseil Régional – Plan d'action	22000	22000
Location immobilière	3000	2214			
Fournitures non stockées (eau, gaz, etc.)	700	629	Conseil Départemental de la Somme	9000	8781
Entretien réparations bien mobiliers	700	650	Conseil Départemental de l'Aisne	7000	7000
Assurances	400	414	Conseil Départemental de l'Oise	10000	10000
Documentation générale	240				
Frais colloques	300	284			
Maintenance site internet	0				
Assistance comptable	1200	1170	Com. de Com. et d'Agglomération	3000	300
62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 000 €	8 680 €			
Publicité, publications	2000	353			
Frais de déplacements	4200	4479			
Frais postaux et de telecommunications	1400	1181			
Frais bancaires	200	322			
Cotisations professionnelles	2200	2345	75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 388 €	12 899 €
63 – IMPOTS TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES	500 €	227 €	Cotisation des adhérents	8500	8771
Participation formation	500	0	CPAM	6000	
Autres impôts locaux	0	227			
64 – CHARGES DE PERSONNEL	63 208 €	49 386 €	Transfert charges d'exploitation	3210	930,92
Rémunération du personnel	39300	34807	Refacturation personnel	3192	3197,76
Charges sociales	17556	14579	Refacturation services mutualisés	486,4	
Autres charges de personnel	6352	0			
65 - AUTRES CHARGES	0 €	0 €			
Charges diverses de gestion courante	0	0			
66 – CHARGES FINANCIERES	100 €	0 €	76 – PRODUITS FINANCIERS	0 €	
Intérêts bancaires	100	0	Intérêts des placements et autres		
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	535 €	77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	1 377 €
Charges exceptionnelles	0	535	Abandons de frais administrateurs		1377
68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	300 €	80 €	78 REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	0 €	
Dotation aux amortissements	300	80			
SOUS TOTAL DES CHARGES	88 048 €	68 950 €	SOUS TOTAL DES PRODUITS	88 048 €	77 083 €
Résultat de l'exercice		8 134 €			
86 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	18000	0	86 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	18 000 €	0 €
Prestations volontaires en nature (estimation)	10000		Prestations volontaires en nature (estimation)	10000	
Administration bénévole (estimation)	8000		Administration bénévole (estimation)	8000	
TOTAL	106 048 €	68 950 €	TOTAL	106 048 €	77 083 €



On note une baisse des recettes de 7 927 euros par rapport à 2017.

Cependant, les charges ont été mieux maîtrisées puisqu'on aboutit à un résultat positif de 8 134 euros alors qu'en 2017, il était négatif de 3 750 euros.

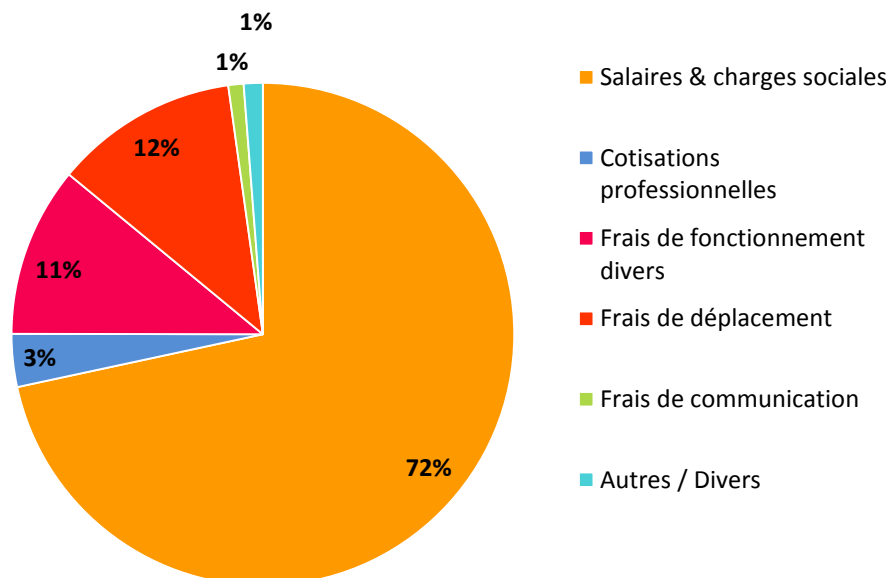
Les trois postes qui ont varié de manière « significative » sont les suivants :

- **Autres achats** : gain de 6 574 euros par rapport à 2017. Nous avons réalisé des économies sur la sous-traitance.
- **Charges externes** : gain de 7 007 euros par rapport à 2017. Les frais « catalogue et impressions » ont diminué, mais c'est surtout les frais dépensés pour l'évènement « AMAP en fête » en 2017 qui explique cet écart avec 2018.
- **Charges de personnel** : gain de 1 143 euros par rapport à 2017. La grosse différence en charge de personnel entre le budget prévisionnel 2018 et le budget réalisé 2018 vient du fait que les subventions n'ayant pas été aussi élevées que prévu, nous n'avons pas pu embaucher de mi-temps supplémentaire comme nous l'espérions. Nous avons cependant embauché une remplaçante pendant le congé maternité de la salariée qui est restée un peu plus longtemps que prévu pour gérer la surcharge de travail liée à la fusion de la FAMAPP et d'AMAP 59-62.

La ligne CPAM correspond au remboursement des congés maternités de Noémie.

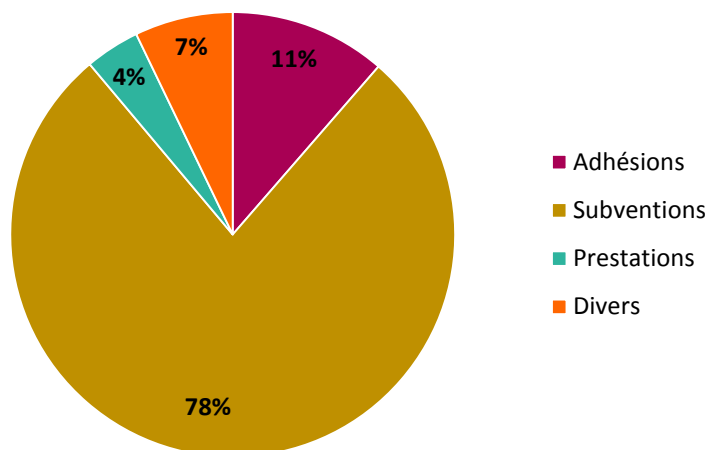
La répartition des charges est la suivante :

Répartition des charges FAMAPP 2018



La répartition des ressources reste similaire, avec toujours une part importante des produits due aux subventions, et une part des adhésions qui reste stable.

Répartition des ressources FAMAPP 2018



Depuis 2012, la FAMAPP bénéficie du soutien financier continu des 3 conseils départementaux. En 2018, le total des subventions attribuées à la FAMAPP par les départements s'élevait à hauteur de 25 781 €, soit 33% des produits de la FAMAPP. Nous bénéficions également d'un soutien important et continu du Conseil Régional. En 2018, nous avons reçu 11 660 € dans le cadre de la convention «Emploi Solidaire », et 22 000 € au titre de notre plan d'action. Au total, les financements du Conseil Régional ont représenté 44% du budget de la FAMAPP.

Répartition des subventions 2018

